

Nombre de conseillers

Département de l'Yonne

En exercice : 13

Commune de MALIGNY

Présents : 10

Votants : 12

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le dix octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MALIGNY, légalement convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. GAUTHIER Damien, Maire,

Etaient présents : Mrs SAVARY Olivier, SODOYER Philippe, RATTE Xavier (adjoints), DI-BLAS Bruno, LAROCHE Pierrick, NOLET Luc, Mmes DA SILVA PINHO Lucia, SEGAULT Sylvie, SEGUINOT Emilie,

Etaient absents : M. TURCIN François (pouvoir à M. GAUTHIER Damien) ; M. ZAROS Bruno (pouvoir donné à Mme SEGAULT Sylvie) ; M. VILLEDIEU Yannick (pouvoir donné à Mme SEGUINOT Emilie)

Secrétaire de séance : M. SAVARY Olivier

n° 2024-30/10.10-08

vente de l'épareuse

Le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que l'ancienne épareuse a été proposée au prix de 1 000,00 € avec la volonté que ce matériel reste sur le territoire de la commune de MALIGNY. Plusieurs demandes ont été reçues.

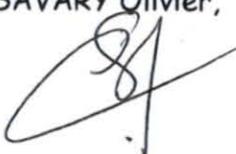
Sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres habilités à prendre part au vote (hormis M. DI-BLAS Bruno, membre du GAEC DI-BLAS Frères), l'épareuse est attribuée au GAEC DI-BLAS Frères pour la somme de 1 000,00 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre.

Fait à MALIGNY, le 11 octobre 2024.

Le secrétaire de séance,

M. SAVARY Olivier,



Le Maire,

M. GAUTHIER Damien,

